



**Mairie de Montferrat**  
**150, Place CA Pégoud**  
**38620 MONTFERRAT**

## **Plage de Montferrat**

### **Forfait baignade de fin d'après-midi**

La municipalité de Montferrat a pris la décision, il y a plusieurs années, face aux coûts élevés de rénovation et de mise en conformité, de transférer le camping et la plage au Pays Voironnais (CAPV).

Depuis 6 ans, le gérant retenu par la CAPV a investi, et continue à investir, sur les équipements grâce aux recettes générées par les entrées et services.

**Nous avons obtenu cette année, principalement pour les habitants proches, de mettre en place un abonnement « fin d'après-midi » à tarif réduit valable pour toute la saison dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020, qui permet aux abonnés d'accéder à la plage tous les jours à partir de 17H jusqu'à la fermeture de la baignade surveillée (18H ou 19H les Week-ends et jours fériés).**

Le tarif de cet abonnement est de 20€ pour les adultes et de 10€ pour les enfants, à souscrire directement à la plage.

La baignade demeure interdite en dehors de la surveillance par maître-nageur sauveteur breveté d'état.

**Fait à Montferrat,**

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2020**

**Le Maire,**

**Roland PERRIN-COCON**